

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°9/2022

Séance Ordinaire du 19 janvier 2022

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de la convocation :

12 janvier 2022

Classement issu de la

nomenclature

« ACTES »

3.3 Locations

L'an deux mille vingt et deux le dix-neuf janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : DURAND Christophe

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, POMPA Antoine, PLA Michelle, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, BRUNET François, STEPPE Virginie, CRUANAS Pauline

Procurations : ROUSSEAU Charline à PLA Michelle, CHANCHO Jean-Marie à DARIO Alain

Absent : RAMOS José

OBJET : LOCATION DE L'APPARTEMENT SIS 11 RUE DE L'EUROPE, 1^{er} ETAGE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Monsieur et Madame MOUCHE Damien et Emeline ont manifesté leur intérêt pour louer l'appartement communal de type T4 sis 11 rue de l'Europe au 1^{er} étage.

Les conditions proposées sont les suivantes : occupation des lieux par Monsieur et Madame MOUCHE Damien et Emeline à partir du 1^{er}/02/2022 à raison de 675 € par mois. Monsieur le Maire demande à l'avis de l'Assemblée pour cette location.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la location à Monsieur et Madame MOUCHE Damien et Emeline de l'appartement communal ci-dessus mentionné, pour un loyer mensuel de 675 €, à compter du 1^{er}/02/2022, payable auprès du Trésor Public de Saint Estève ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO